



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la protection et de la sécurité de
l'Etat**



**Direction de l'environnement et des situations
d'urgence**

***Retour d'expérience des
exercices nationaux de
crise traitant de la gestion
post-accidentelle***

SFRP – 16 juin 2022

Les exercices nucléaires



1. Retour d'expérience de l'exercice majeur SECNUC 2021

1.1 Les exercices majeurs

1.2 Les objectifs du SECNUC 21 (post phase d'urgence : saut temporel)

1.3 Retour d'expérience interministériel du SECNUC 21

1.4 Perspectives 2022

1.1- Les exercices majeurs

Le gouvernement organise annuellement 2 exercices dits « majeurs »

- **Ces exercices font intervenir l'organisation gouvernementale de gestion interministérielle de crise (multi-secteurs, chaîne locale à centrale)**
- **Les thématiques varient pour couvrir un panel étendu de types de crises : terrorisme, NRBC, pandémie, cyber-attaque, défaillance du réseau électrique, etc.**
- **Sur le domaine nucléaire, un exercice « majeur » a lieu environ tous les 4 ans (les derniers exercices : 2009, 2013, 2016) : dernier SECNUC en mai 2021**
- **Objectifs principaux d'un exercice majeur :**
 - ➔ **Tester l'organisation de la gestion de crise gouvernementale et plus spécifiquement le fonctionnement de la Cellule interministérielle de crise (CIC) en interaction avec les centres opérationnels ministériels et le niveau territorial**
 - ➔ **Tester les plans gouvernementaux, avec effort sur : communication gouvernementale, stratégies de continuité d'activité (administrations et opérateurs), cyber et manipulation de l'information, évaluation des impacts économiques et continuité économique, coordination internationale**
 - ➔ **SECNUC 21 : Exercice sur 2 jours - Gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire - site EDF de Saint-Laurent-des-Eaux (41)**

1.2 - Les objectifs du SECNUC 2021 (saut temporel)



Objectifs généraux

- Tester le Plan national de réponse à un accident nucléaire (protection population)
- Tester les recommandations CODIRPA + doctrine de zonage interministérielle
- Tester les interfaces Gouvernement-ASN-IRSN-opérateur
- Améliorer les interactions avec les collectivités territoriales
- Communiquer

Objectifs particuliers

- Tester les stratégies de continuité d'activité des opérateurs et l'interface avec les pouvoirs publics
- Améliorer la prise en compte des incidents de type cyber et manipulation de l'information (prise en compte de l'opérateur)

1.3 - Retour d'expérience interministériel (1/2)

- **Principes de zonage post-accidentel testés** par les ministères : **adaptés aux enjeux sanitaires** et restent à consolider, notamment pour **l'information** (zones d'interdiction, de recommandations ou de restrictions, zones de contrôles par filières avant commercialisation).
- **Délimitation des zones** : prendre en compte la volonté politique de ne pas être contraint à étendre au fur et à mesure les différentes emprises : quel **conservatisme possible** dans la délimitation des zones ? Quel **impact de ce conservatisme** in fine ?
- Impact sur la gestion de la **protection des travailleurs** aux risques d'exposition aux rayonnements ionisants : **adaptation nécessaire**, notamment au regard des difficultés de basculement de phase (réglementation en situation d'urgence VS situation « sur la durée »).
- **Gestion des biens manufacturés et des matières premières par filières** : poursuivre et accélérer les travaux ministériels en cours
- **Cadre juridique** d'établissement du zonage post-accidentel et **responsabilités** : **à identifier et à redéfinir** entre les préfetures, les directions territoriales, les ministères et le Premier ministre.

1.3 - Retour d'expérience interministériel (2/2)

- **Préparation opérationnelle** de la gestion de crise nucléaire : préparation par **les ministères à renforcer** et **déclinaison** du Plan gouvernemental **à améliorer**
- **Cellule anticipation** de la CIC (thèmes population, continuité d'activité socio-économique, décontamination et gestion des déchets, continuité électrique) : **méthode d'anticipation** en interministériel à **structurer** pour être mieux **partagée** (*travaux en cours*)
- **Stratégie de communication** et **informations** associées : des **propositions pragmatiques** attendues, y compris sur les aspects d'incertitudes, les enjeux sanitaires et les évolutions temporelles des zones en regard des comportements à adopter
- Haut niveau de **représentation en CIC** des **acteurs ministériels** et des **acteurs spécialisés** du domaine nucléaire et radiologique : garantie d'une **orientation stratégique et décisionnelle** des travaux de la CIC.

5 – Perspectives 2022

Cadre de la refonte de la planification de sécurité nationale engagée par le Gouvernement :

- ➔ **Evolution plan national de réponse à un accident nucléaire majeur**
- ➔ **Réflexion gouvernementale nourrie par le retour d'expérience des exercices majeurs et des crises récentes**



Le plan actuel ainsi que les fiches mesures sont disponibles à l'adresse :

<https://www.gouvernement.fr/risques/plan-national-de-reponse-a-un-accident-nucleaire-ou-radiologique-majeur>

<http://www.sgdsn.gouv.fr/uploads/2018/02/plan-national-nucleaire-fevrier2014.pdf>

2. Retour d'expérience sur les exercices nationaux

2.1 Les types d'exercices post-accidentels

2.2 Les exercices post-accidentels 2019-2021

2.3 Le retour d'expérience

2.1 – Les types d'exercices post-accidentels (1/2)

Mise en situation avec des cartes de modélisation de l'IRSN et des recommandations ASN (même scénario du J1 ou pas)

Deux types d'exercices :

- **Atelier** pour réfléchir sur des sujets précis (protection de la population, gestion des productions agricoles, etc.) :
 - Phase de transition et/ou phase post-accidentelle de long terme
 - Mise en situation avec animateur, cartes modélisées, recommandations ASN
 - Chacun réagit en temps que professionnel et habitant
- **Exercice en temps réel** pour s'entraîner à préparer les arrêtés préfectoraux et la gestion post-accidentelle à long terme :
 - Phase de transition
 - Continuité de l'exercice d'urgence avec les mêmes acteurs et dans la même configuration
 - Chacun réagit selon son rôle



2.1 – Les types d'exercices post-accidentels (2/2)

| | Avantages | Inconvénients |
|------------------------|--|---|
| Atelier | <ul style="list-style-type: none">• Travail de fond sur un sujet précis• Implication possible de la population | <ul style="list-style-type: none">• Temporalité modifiée par rapport à une situation réelle• Limitation aux sujets abordés |
| Exercice en temps réel | <ul style="list-style-type: none">• Entraînement, plus proche de la réalité• Production d'éléments d'information pour la population | <ul style="list-style-type: none">• Seule la phase de transition est testée• Temporalité modifiée par rapport à la réalité |

2.2 – Les exercices post-accidentels 2019-2021

10 exercices dédiés à la gestion post-accidentelle

⇒ 7 ateliers et 3 exercices en temps réel

pour tester :

- Les nouveaux zonages post-accidentels : zone d'éloignement, zone d'interdiction de consommation, zone de recommandation alimentaire, zone de contrôle avant commercialisation
- Les accidents avec rejets alpha : difficultés sur la zone d'éloignement à 20 mSv/an hors ingestion
- La gestion des productions agricoles : gestion par filière
- Les programmes de mesures : disponibilité des moyens de mesure
- L'organisation de l'éloignement et la mise en place des centres d'accueil
- L'information de la population : acculturation de la population en radioprotection
- La gestion des déchets



2.3 – Le retour d'expérience (1/2)

Les exercices post-accidentels ont permis de **valider la faisabilité ou le bien-fondé** des actions suivantes :

- Nouveaux zonages post-accidentels sur un CNPE
- Continuité entre les actions de protection prises en phase d'urgence et en phase post-accidentelle
- Implication des élus et des CLI dès que possible
- Eloignement et mise en place des centres d'accueil
- Traitement des demandes d'indemnisation



2.3 – Le retour d'expérience (2/2)

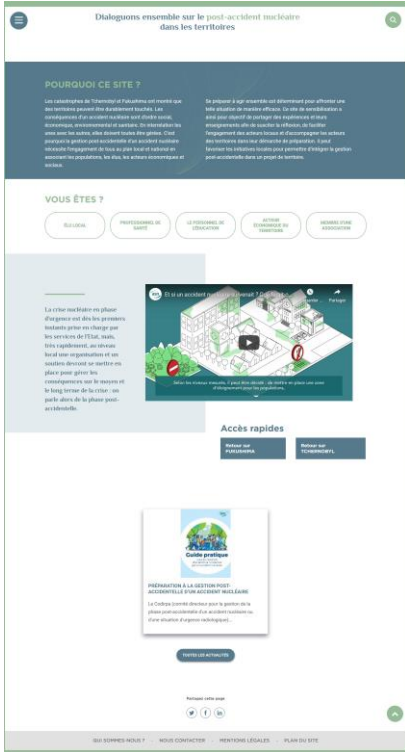
Ces exercices ont aussi permis de mettre en évidence le **besoin d'approfondir les sujets suivants** :

- Adéquation des actions de protection transfrontalières et entre différentes zones nationales
- Zonages post-accidentels pour des rejets d'émetteurs alpha
- Formation et information des services et de la population sur le post-accident
- Capacités de mesure
- Gestion des déchets
- Gestion des milieux aquatiques
- Intégration des éléments sociétaux locaux
- Modalités de concertation
- Modalités de participation du public aux exercices nationaux



Le comité directeur pour la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire (CODIRPA) a mis en ligne des documents de recommandations et de sensibilisation sur le site

<https://post-accident-nucleaire.fr/>



<https://www.asn.fr/l-asn-informe/actualites/gestion-post-accidentelle-d-un-accident-nucleaire>



<https://post-accident-nucleaire.fr/preparation-la-gestion-post-accidentelle-dun-accident-nucleaire>



<https://post-accident-nucleaire.fr/sites/default/files/2022-01/ASN-Reponses%20CODIRPA%20-%202021%20dec%202020Interactif.pdf>



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la protection et de la sécurité de
l'Etat**



**Direction de l'environnement et des situations
d'urgence**

**MERCI
DE VOTRE ATTENTION**